

Mise à jour : 21/07/2021

Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Tarifs de la redevance assainissement pour les communes de Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Crévoux, Crots, Embrun, Les Orres, Saint-André d'Embrun et Saint-Sauveur

Tarifs au 2 ^{ème} semestre 2020	Tarifs au 1 ^{er} semestre 2021	Tarifs au 2 ^{ème} semestre 2021
Part délégataire : (VEOLIA EAU) AE : abonnement part exploitation = 20,66 € HT AI : abonnement part investissement = 13,50 € HT PE : consommation part exploitation = 0,7405 €HT/m ³ PI : consommation part investissement = 0,7349 €HT/m ³	Part délégataire : (VEOLIA EAU) AE : abonnement part exploitation = 20,77 € HT AI : abonnement part investissement = 13,50 € HT PE : consommation part exploitation = 0,7444 €HT/m ³ PI : consommation part investissement = 0,7349 €HT/m ³	Part délégataire : (VEOLIA EAU) AE : abonnement part exploitation = 20,77 € HT AI : abonnement part investissement = 13,50 € HT PE : consommation part exploitation = 0,7444 €HT/m ³ PI : consommation part investissement = 0,7349 €HT/m ³
Part communautaire : (REGIE) Abonnement part communautaire = 7,65 € HT Consommation part communautaire = 0,30 € HT/m ³	Part communautaire : (REGIE) Abonnement part communautaire = 7,65 € HT Consommation part communautaire = 0,37 € HT/m ³	Part communautaire : (REGIE) Abonnement part communautaire = 7,65 € HT Consommation part communautaire = 0,37 € HT/m ³
Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m³	Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m³	Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m³
T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture

Tarifs de la redevance assainissement pour les communes de **Chorges, Prunières, Puy Saint-Eusèbe, Puy Sanières, Réallon, Le Sauze du Lac et Savines le Lac**

Communes	Tarifs au 01/01/2020	Tarifs au 01/01/2021
Chorges	Abonnement annuel = 33,18 € HT Prix au m ³ = 0,87 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 39,54 € HT Prix au m ³ = 0,86 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Prunières	Abonnement annuel = 60,00 € HT Prix au m ³ = 0,20 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 61,00 € HT Prix au m ³ = 0,32 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Puy Saint-Eusèbe	Abonnement annuel = 55,41 € HT Prix au m ³ = 0,13 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 57,33 € HT Prix au m ³ = 0,26 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Puy Sanières	Abonnement annuel = 85,00 € HT Prix au m ³ = 0,00 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 18,00 €HT T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 100,20 € HT Prix au m ³ = 0,00 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 18,00 €HT T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Réallon	Abonnement annuel = 59,62 € HT Prix au m ³ = 0,26 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 60,70 € HT Prix au m ³ = 0,37 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Le Sauze du Lac	Abonnement annuel = 49,00 € HT Prix au m ³ = 0,87 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 65,00 € HT Prix au m ³ = 0,80 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture
Savines-le-Lac	Abonnement annuel = 125,83 € HT Prix au m ³ = 1,26 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture	Abonnement annuel = 125,80 € HT Prix au m ³ = 1,50 € HT Redevance modernisation des réseaux de collecte : (Agence de l'eau) : 0,15 €HT/m ³ T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée) : (Etat) 10 % x total HT de la facture